



**Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s  
- C.E.A.**



## **DE L'UDV AU BATIMENT D : A CHÂTEAUDUN, LE RISQUE CHANGE JUSTE DE COULOIR !**

### ***Des profils violents recyclés... sur le dos des agents !***

Une fois de plus, Châteaudun sert de zone tampon pour les profils que plus personne ne veut gérer ailleurs. Et pendant que les agents encaissent, la direction observe.

### **Exemple concret et inacceptable :**

Le 12 juin 2025, un détenu originaire de Lutterbach (DISP Strasbourg), au profil instable, a été transféré de l'UDV vers le quartier arrivant du bâtiment D.

#### Dès son arrivée :

- ☞ Ouverture à deux agents + palpations systématiques,
- ☞ Cadre posé par note de service,
- ☞ Menaces proférées, dès le premier soir, envers les agents.

#### Et pourtant :

- ☞ Le DOT n'a toujours pas été produit dans les délais,
- ☞ Aucune anticipation sérieuse,
- ☞ Zéro organisation cohérente.

#### Et maintenant ?

- ☞ Le détenu est toujours là,
- ☞ Les agents sont toujours seuls,
- ☞ Et la direction continue de se planquer derrière des procédures qu'elle n'applique pas elle-même.

### **Trop, c'est trop.**

Ce qui s'est passé n'est pas un simple oubli. C'est un acte de mépris, une défaillance, une faute de commandement. Où était le directeur ? Qui a laissé faire sans contrôler ? Combien de temps encore va-t-on couvrir l'absence de rigueur manifeste de certains cadres, pendant que les agents prennent les coups — au sens propre comme au figuré ? **Châteaudun n'est pas une décharge pénitentiaire !**

Ce n'est pas au personnel d'absorber les erreurs d'une direction absente, silencieuse et complice par inertie. Ce n'est pas à nous de réparer ce que le chef d'établissement refuse de reconnaître : l'échec complet d'une politique interne de gestion des profils violents.

LE SPS-CEA exige :

- La fin immédiate des transferts UDV → quartier arrivant sans réorientation adaptée.
- Des comptes de la part de la direction sur la gestion du cas du 12 juin.
- Une réponse claire, publique, écrite. Pas une esquive.

Trop de silences. Trop de laxisme. Trop d'irresponsabilité. Le chef d'établissement ne peut plus se cacher. Il est temps de répondre. Point !

**La sécurité des agents n'est pas négociable. Ni aujourd'hui, ni demain.**

Le 16/06/2025, le bureau local.